

CPE

Gagner contre la précarité !

Grève générale mardi 4 avril

■ La journée de grève et de manifestations du 28 mars a été une véritable déferlante populaire contre le CPE ■ Malgré près de 3 millions de manifestants et une très grande majorité de français opposée à ce projet, le gouvernement refuse de le retirer. ■ L'intersyndicale et la coordination étudiante appellent à une nouvelle journée nationale de grève et de manifestations le 4 avril ■ Si le gouvernement ne cède pas, il faut préparer les conditions de la grève générale reconductible ■

Après le Contrat nouvelle embauche (CNE) pour les entreprises de moins de 20 salariés, le gouvernement veut imposer le Contrat première embauche (CPE) pour les jeunes jusqu'à 26 ans. CNE et CPE comportent une disposition qui institutionnalise la précarité : le salarié peut être licencié sans justification pendant deux ans.

La loi dite "Pour l'égalité des chances" qui institue le CPE comporte aussi d'autres mesures socialement régressives : la possibilité d'entrer en apprentissage à 14 ans ; la possibilité de faire travailler de nuit les jeunes à partir de 15 ans ; la possibilité de supprimer les allocations familiales aux familles. C'est aussi cette loi qu'il faut aujourd'hui remettre en cause dans sa totalité.

La mobilisation contre le CPE s'appuie sur l'unité de la jeunesse et des salariés. Bloquer le CPE, c'est bloquer le développement de la précarité, non seulement pour les jeunes, mais

pour tous les salariés. En effet, le gouvernement a clairement annoncé la couleur : après la mise en place du CPE, il veut s'attaquer, comme le lui a demandé le Medef, au Contrat à durée indéterminée (CDI). L'objectif est d'en finir avec les garanties que les salariés ont obtenues et de pouvoir généraliser la précarité et l'insécurité sociale, et conforter ainsi le rapport de force en faveur du patronat.

C'est dire si gagner contre le CPE est décisif pour l'avenir. Si le gouvernement ne cède pas après les énormes manifestations du 28 mars, il faudra aller plus loin. La journée de grèves et de manifestations du 4 avril décidée par l'intersyndicale et la coordination étudiante doit être une nouvelle étape de la mobilisation.

L'Union syndicale Solidaires met en débat parmi les salariés la perspective de la grève générale reconductible.

Contre le CPE nous allons gagner !

Chômage et précarité des jeunes, les chiffres !

Pour justifier le CPE, le gouvernement a mis en avant le fort chômage des jeunes, 22 %, qui serait une exception française. Ce chiffre n'a pourtant aucune signification, car il compte, de fait, comme chômeurs les jeunes qui sont en formation, c'est-à-dire les deux tiers des 16-24 ans. En réalité le chiffre réel du chômage des jeunes est légèrement inférieur à 8 %, la France se situant exactement dans la moyenne de l'Europe des Quinze. C'est certes déjà trop, mais on est loin de la situation catastrophique qui est présentée pour justifier des mesures socialement régressives.

Il en est de même sur l'accès à un Contrat à durée indéterminée (CDI) pour les jeunes. 70 % des jeunes actifs sont en CDI trois ans après être sortis de leur formation. Le vrai problème concerne les non qualifiés qui ne sont que 52 % en CDI au bout de 3 ans.

Or, le CPE ne peut absolument pas répondre à ce problème qui trouve sa source dans la politique d'embauche des entreprises. En effet, les entreprises préfèrent toujours, lorsqu'elles en ont le choix, recruter des salariés ayant un niveau de qualification supérieur au poste demandé. Pour résoudre ce problème, il faudrait agir directement sur le marché du travail en obligeant les entreprises à recruter du personnel non qualifié pour les postes non qualifiés. Une mesure possible, mais en rupture avec les politiques libérales de laisser faire.

Union
syndicale
Solidaires

93bis rue de Montreuil
75011 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org